

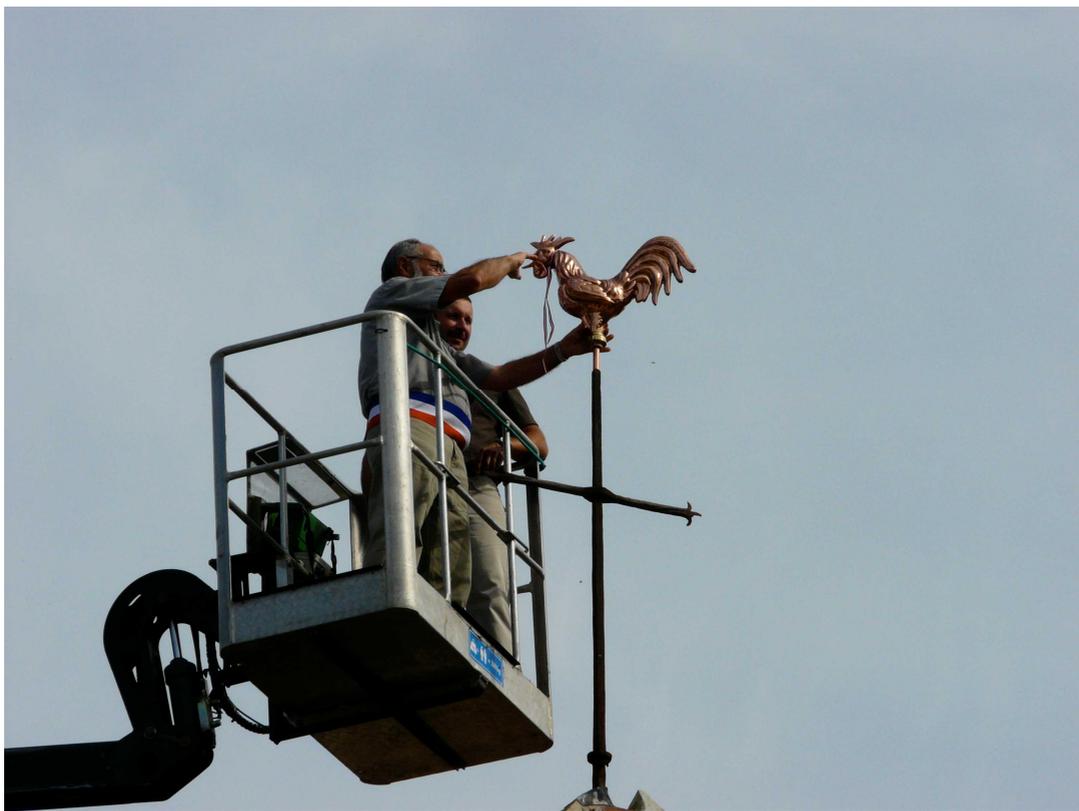
Le tambour de



Villy



Décembre 2011



La pose officielle du coq le 24 septembre 2011

*Meilleurs vœux à toutes et à tous pour
cette nouvelle année 2012*

SOMMAIRE

AVIS A LA POPULATION

Ce modeste bulletin, qui n'est diffusé qu'une fois par an est aussi un peu le vôtre. Si vous souhaitez faire paraître un article, une information, une annonce ou une rubrique quelconque, adressez votre support, magnétique de préférence (CD, adresse électronique) ou manuscrit si vous n'avez pas d'autres moyens, à Bernard Lécuille, 4, Rue Chantoiseaux, Adresse électronique : bernard.lecuiller@orange.fr fin Novembre au plus tard.

Le mot du Maire

Bienvenue - Etat civil

Infos diverses et pratiques

Journée des maires

Concert école de musique

14 juillet

Le coq nouveau

Inauguration

Travaux

Finances

Environnement

Coup de projecteur

Comptes rendus de conseils municipaux

Pluviométrie

LE MOT DU MAIRE

Cette année aura été marquée par deux évènements d'importance dans notre commune de Villy :

- *le premier, le 15 janvier dernier, notre commune organisait la journée traditionnelle des élus du canton, avec toutes les autorités départementales (Président du Conseil Général et député, Préfet), régionales (Président de Région et ancien ministre), voire nationales (Ministre de la Coopération, qui se plait toujours dans notre canton), et comme des élèves studieux et attentionnés, nous avons écoutés et retenus quelques bonnes paroles. Je ne suis pas sûr que l'avenir leur donne raison.*
- *le deuxième, c'était le 1^{er} octobre, où nous recevions les mêmes personnes, pour marquer enfin l'inauguration de nos grands travaux (église et rénovation de la Mairie), et ils nous ont dit que si nous vivions une période difficile, que malgré tout, tout ne va pas trop mal dans notre monde, et que nous devons nous montrer vigilants et solidaires.*

*L'an passé, je vous annonçai la réforme territoriale, ça y est, nous sommes en plein dedans. Le moins que l'on puisse dire, c'est que sur ce plan là, ce n'est pas le grand amour avec les décisions préfectorales, on prend vraiment les élus locaux pour des « billes », pourquoi vouloir casser une collectivité qui marche plutôt bien, pour nous en imposer une, sans savoir où l'on va. **Ce qui est sûr, nos impôts devront augmenter, si l'on se base sur le modèle chablisien : la taxe d'ordures ménagères plus 43%, et notre part d'imposition sur le foncier non bâti plus 55%, et quoi remplacera la part des fonciers bâtis, puisqu'ils sont reversés en totalité à la commune.** Ce sont des chiffres que nous ne pouvons tolérer, et nous en avons marre « des décisions administratives, autoritaires et abusives », mots que j'ai employés avec Monsieur le Préfet lors de sa dernière venue à Villy.*

Je vous informe (ou vous rappelle) que les 22 avril et 6 mai prochains, nous aurons un choix difficile à faire, en effet ce seront les élections présidentielles, puissions-nous faire un bon choix (ou le moins mauvais) pour notre beau pays de France, puis enchaîneront les élections législatives les 10 et 17 juin suivants.

Santé, Bonheur et prospérité pour toutes et pour tous, tels sont mes vœux pour cette année 2012 qui s'annonce.

Jean Marie FROMONOT

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Ont rejoint en 2011 le clan des villocois:

Adeline TRIBUT et Xavier JOUSSOT
2 rue Chantoiseaux

Sophie GREGOIRE et Benjamin SALIGOT
2 rue Marie Adeline

M et Mme Romain MENISSIER,
1 rue St Etienne

Nous leur souhaitons la meilleure intégration possible dans notre paisible village, et les informons, que par tradition, à Villy, c'est à l'occasion de la galette des rois offerte par la mairie début janvier, que les anciens et les nouveaux sont censés se rencontrer et faire connaissance.

Qu'on se le dise !

ETAT CIVIL



Naissance :

Etienne BEAU le 30 juin 2011

Il est donc, à l'heure où nous imprimons ces lignes, le benjamin des villocois !

Mariage



Balbina et Jöel HENRY le 13 août 2011

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Décès



Maurice LACARFF dit « Bonale » le 8 février 2011

INFOS DIVERSES

Secrétariat Mairie

Ouverture le vendredi de 13 à 18 heures.
Tel. 03 86 47 50 72
Courriel : mairie-villy@wanadoo.fr

Caveau municipal

Tarif de location réservée aux habitants de Villy (forfait jour ou week-end) : 100 €
Caution : 200 €

Ordures ménagères



La municipalité recommande aux administrés de mettre leur sacs poubelles soit dans des bacs roulants, soit dans des poubelles plastiques classiques revêtues d'un couvercle, afin d'éviter la dispersion de débris sur la chaussée, et d'éviter ainsi aux employés d'avoir à les ramasser, ce qui n'entre d'ailleurs pas dans leurs attributions.

Soyez remerciés d'avance pour ce geste utile à toute la collectivité.

Déchetterie

Ouverture le mercredi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h, de 14h à 17h du 1^{er} octobre au 30 mars. Du 1^{er} avril au 30 septembre, fermeture à 19h.



Assainissement

Il est strictement interdit de déverser des produits chimiques, détergents et autres substances toxiques dans le réseau.

De tels actes nécessitent l'intervention d'entreprises spécialisées dont le coût est très élevé, et peut avoir pour conséquence la panne générale de la station d'épuration

Seules les eaux usées raccordées à votre branchement sont acceptées.

Eau potable



Les dernières analyses de l'unité de traitement du Moulin des Fées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) datant de décembre, constatent une eau conforme aux recommandations prescrites, donc propre à la consommation.

Le taux de nitrate, critère principal visé par les usagers, affiche pour notre commune 28 mg/l pour 50 admis par la réglementation, seuil maxi requis pour les nourrissons et femmes enceintes.

Le Ph est de 6,5 pour un taux admis de 7,75.

INFOS DIVERSES

SUITE

Point propreté



Les efforts faits par la commune pour rendre cet endroit le plus agréable possible, sont altérés par des dépôts sauvages réguliers, qui relèvent soit de la déchetterie, soit des ordures ménagères. L'employé municipal et les élus n'ont pas pour vocation de nettoyer, enlever, et transporter les encombrants ou les ordures déposés par des citoyens dépourvus de tout sens civique.

Il est rappelé que le Maire et les adjoints, en leur qualité, sont habilités à dresser procès verbal.

Randos pédestres



Pour les mordu (es) de la marche à pied, rendez vous devant la mairie le mardi et le vendredi après midi. Les horaires changeant selon les saisons, il est conseillé de consulter régulièrement le panneau d'affichage municipal.

Cadre de vie



Bon nombre de villacois possèdent un ou deux chiens comme animal de compagnie. Nous rappelons à cet effet, que leur divagation est interdite ainsi que leurs déjections dans les rues et sur les trottoirs.

Nous comptons sur votre compréhension pour éviter ce genre de désagrément à vos concitoyens, et d'avance, vous en remercions.

Tous les travaux ou échafaudages nécessitant l'occupation du domaine public (trottoir, caniveau) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Il en va de même pour des constructions de type hangar ou abri de jardin. Il est fortement conseillé de faire cette démarche, quelle que soit la surface concernée. La secrétaire de mairie vous indiquera si la déclaration est nécessaire ou non.

La réglementation dans ce domaine étant de plus en plus complexe, c'est le meilleur moyen de vous 'éviter des ennuis avec le fisc.



INFOS DIVERSES SUITE ET FIN

Energie

Il est rappelé aux habitants, et tout particulièrement aux nouveaux arrivants, que le gaz naturel alimente notre commune, à l'exception de certaines voies.

Se renseigner en mairie.

Pour vous brancher au réseau, une demande d'alimentation est à votre disposition en mairie, aux heures de permanence.

*N° de téléphone en cas de panne ou
d'odeur suspecte :* **0 800 47 33 33**

Communication



Afin de vous avertir le plus rapidement possible lorsque des événements imprévus surviennent (ordures ménagères, balayeuse...) la constitution d'un répertoire de messageries nous est nécessaire.

Nous invitons ceux qui le souhaitent à fournir leurs coordonnées électroniques à l'adresse suivante :

mairie-villy@wanadoo.fr

Il est rappelé que des informations sont également à votre disposition dans le couloir de la mairie.

Vie citoyenne

Recensement

L'agent recenseur, notre secrétaire Nathalie, passera dans vos foyers entre le 18 janvier et le 19 février 2012.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Service citoyen

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent obligatoirement s'inscrire en mairie pendant le mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Listes électorales

2012 sera une année décisive en matière électorale. Pour y participer, celles et ceux qui ne sont pas inscrits peuvent encore le faire jusqu'au 31 décembre, sachant qu'à Villy, le secrétariat de mairie sera ouvert le vendredi 30.

Documents officiels

- **Cartes d'identité et passeports :** imprimé à remplir en mairie, se présenter avec la carte périmée et un justificatif de domicile. Prévoyez 5 à 6 semaines pour le retour.

- **Sortie de territoire des mineurs :** imprimé à remplir en mairie : se présenter muni de la carte d'identité du jeune et du livret de famille.

Cimetière

La mairie va prendre un arrêté fixant les conditions de remise en état des sépultures peu ou pas entretenues. Le texte sera affiché au panneau municipal et sur les deux portes du cimetière.

15 janvier 2011

Journée des Maires et Adjointes du canton

En 1986, le maire de Maligny de l'époque, André MOUILLE, imagina et mit en œuvre ce qui est devenu aujourd'hui un rituel incontournable de début d'année : la journée des maires et adjoints du canton.

L'idée de l'initiateur partait du principe, que ces élus se rencontrant régulièrement à longueur d'année pour des séances de travail, il serait sympathique, qu'au moins une fois par an ce soit dans un contexte décontracté et une ambiance conviviale.

Mais de travail aussi un peu, quand même !

Le principe se cale celui de la St Vincent du Chablisien : « ***Tournante*** » Les 12 communes organisent la réception à tour de rôle. Cette année, c'était Villy qui s'y collait.

Au programme, réunion de travail le matin de 9h 30 à 12h 15, avec les plus hautes personnalités politiques du canton, du département, de la région, de la préfecture et même du gouvernement !

Villy accueillait donc dans ses locaux communaux le Ministre de la Coopération, Henri de RAINCOURT, le préfet de l'Yonne, Jean Paul BONNETAIN, qui effectuait sa première visite officielle dans le département depuis son arrivée le 10 janvier, le président du Conseil Régional, François PATRIAT, le président du Conseil général, Jean Marie ROLLAND et Gérard ARNOUITS, conseiller général de notre canton.

Après un tour d'horizon des réformes impactant directement les finances des communes, la future réforme des territoires, les réponses apportées brièvement aux questions posées par les élus présents (une cinquantaine environ), fermeture et réduction des horaires de la poste, par exemple, tout ce beau monde se retrouva au caveau autour d'un verre de chablis offert par le domaine BACHELIER.

Après l'effort, le réconfort : la suite se déroula au caveau municipal, de Maligny, avec repas, musique, et danse jusqu'à une heure peu avancée de la nuit.

La prochaine édition à Villy est programmée pour janvier... 2023, une pièce qui si elle existe encore, sera certainement jouée par d'autres acteurs



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

DE LA VALLEE DU SEREIN

CONCERT DE GUITARE

Lundi 20 JUIN 2011

L'acoustique étant parfaitement adaptée aux sonorités de la guitare classique, Jean de Wever, directeur de l'école de musique et de danse de la Vallée du Serein, à souhaité, pour la troisième fois, utiliser notre caveau pour l'audition de fin d'année des élèves de Florence BENOIT-SODOYER.

La salle affichait complet, les familles mais aussi des habitants de Villy avaient fait le déplacement pour assister à ce concert. Le public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements, a pu apprécier les pièces exécutées, avec brio, par les jeunes artistes de niveaux différents, nous avons même eu droit à une composition personnelle par notre musicienne locale Margaux Vocoret.

Nous sommes prêts à les accueillir à nouveau l'an prochain, et souhaitons que les villacois viennent encore plus nombreux pour venir les écouter et les encourager.



Florence BENOIT-SODOYER accompagne ses élèves



Les familles étaient présentes pour soutenir et applaudir les jeunes artistes



Margaux interprète sa composition personnelle

14 juillet

Il est indéniable que la commune de Villy a toujours su honorer avec ses habitants la date la plus importante de l'histoire de France, le 14 juillet, qui au-delà du symbole de la prise de la Bastille, a signé la fin de la monarchie et construit les fondements de la République.

Evènement national popularisé par Villy jusqu'en Europe de l'Est, puisque, des cyclotouristes tchèques, s'arrêtant demander leur chemin, se sont retrouvés un verre de chablis à la main pour trinquer avec l'assistance !

Si le vin d'honneur offert par la municipalité à 11h 30, a attiré trop peu de villacois au goût des conseillers municipaux présents, le concours de boules gratuit et le repas du soir ont connu un relatif succès.

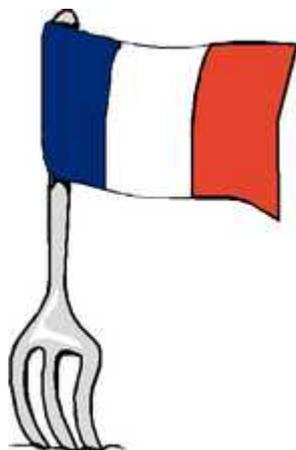
Relatif, en effet : 12 équipes de pétanqueurs,, venus pour une bonne partie d'entre eux, de l'extérieur, qui se sont affrontées sur 4 parties, pour aboutir à une finale villaco-malinéenne opposant les doublettes **Thierry DI-BLAS/Arnaud CANCELA Fabien DI-BLAS/Arthur LEMAIRE**.

La palme revint aux deux jeunes qui se virent recevoir la coupe des vainqueurs lors de la remise des lots qui précédait l'apéritif offert par le Comité St Vincent. Rappelons à ce sujet que tous les concurrents ont été récompensés pour avoir participé à ce concours gratuit qui n'a aucun caractère compétitif.

Plus de 50 convives venus déguster les fameux « **bus de képi** » proposés par le président Patrick VAILLANT (traduisez : cuisés de poulet !), succès relatif si on déduit de ce chiffre le nombre des invités.

Ce qui n'a nullement altéré l'ambiance très conviviale qui règne, comme chaque année, lors de cette rencontre traditionnelle.

Et enfin, pour clore cette belle journée ensoleillée, le feu d'artifice, s'est, comme à l'accoutumée, révélé être un spectacle féérique qui a ravi les pupilles de tous ceux qui ont levé les yeux au ciel !



Le coq nouveau est arrivé !

Ce 24 septembre, régnait une activité inhabituelle à Villy aux alentours de l'église

Et pour cause. La population était invitée à 15 heures à une cérémonie particulière et inédite dans le village : la pose du coq sur le toit de l'église.

Le précédent gallinacé en cuivre, atteint par la limite d'âge et criblé d'impacts de plomb et balles, ayant mérité de la patrie, avait bien mérité ses droits à la retraite qu'il passera dorénavant dans la vitrine de la salle du conseil municipal.

Cet instant solennel symbolisait la fin des travaux de toiture du bâtiment religieux, exécutés par l'entreprise DROMBRY, qui, comme le rappelait le maire dans son discours, ont coûté 170 000 € subventionnés à 75 % par les différentes collectivités nationales, régionales et départementales.

Le coq nouveau, flambant neuf, a donc rejoint son perchoir, déposé sur le mât par un maire juché dans la nacelle des Ets DROMBRY.

Mais, tradition oblige, l'animal dut subir une épreuve avant de servir de girouette, la bénédiction. L'acte fut exécuté par l'abbé FIRA, ecclésiastique local bien connu.

Enfin pour que le coq soit apte à prendre ses fonctions, on lui fit faire trois tours sur son axe : 1 pour l'église, 1 pour la municipalité et 1 pour les villageois.

Pour clôturer l'évènement, la trentaine de personnes présentes fut conviée au pot de l'amitié dans la cour de la mairie.



Inauguration travaux

Samedi 1^{er} octobre, un jour important pour notre commune.

La population, les élus du canton, le préfet, le ministre De RAINCOURT un représentant du Conseil régional, Jean Marie ROLLAND, député, Gérard ARNOUITS, notre conseiller général et les entrepreneurs, étaient invités à la réception officielle du programme travaux réalisé depuis deux ans sur les bâtiments communaux.

Une facture globale de 206 000 € hors taxes pour avoir remis à neuf une partie de la charpente de l'église, les toitures de l'église, de la mairie et de ses annexes.

Il convient également d'inclure dans ce montant le chauffage de la cave, les volets et la peinture des façades de la mairie.

Ces investissements ont été subventionnés à 72 % par les diverses collectivités, Etat Région et Département., ainsi que la Sauvegarde du Patrimoine.

Ce que le Maire a rappelé dans son discours s'adressant aux officiels et à toutes les personnes présentes dans le caveau municipal où régnait une fraîcheur agréable.

Discours quelque peu égratignant, notamment s'agissant de la réforme territoriale, obligeant les représentants de l'Etat à en justifier le bien-fondé...

Après les remerciements et les discours d'usage, tout le monde trinqua à la réussite de cette belle opération.



TRAVAUX

Les travaux de l'église et de la mairie (charpente, toiture, peinture) sont terminés..

Le pont des « *Champs Mercier* » a retrouvé une première jeunesse

N'oublions pas deux statues de l'église qui vont être restaurées en 2012.

Reste à réaliser le local du Comité St Vincent et les chicanes de ralentissement. (en principe début 2012...)

En ce qui concerne les prévisions d'investissement pour 2012, la municipalité envisage la refonte complète des rues de la Génillotte et Chantoiseaux.

Les allées du lavoir ont été pavées de briques par le service travaux de la CCVS. Après un bon nettoyage de printemps, une petite inauguration s'imposera..

A propos du lavoir de Villy...

Cet édifice communal qui mérite, comme tout autre, une restauration et une mise en valeur, possède un passé historique méconnu et que le Tambour de Villy vous dévoile par ces lignes :

A la fin des années 1850, les femmes de Villy se plaignent auprès du Maire d'avoir à laver le linge dans les eaux froides du ruisseau, et ce durant des hivers bien plus rigoureux que ceux d'aujourd'hui.

Le 12 mai 1861 (et on se plaint à notre époque des délais trop longs), le maire, Louis PHILIPPON propose au conseil municipal la construction d'un lavoir couvert sur le rû en bas de la rue Quincard (appellation de l'époque) Le Conseil donne son accord et confie le chantier à l'architecte MATIVES de St Florentin, lequel établit un devis estimatif de 1684, 30 F et lance l'appel d'offres.

L'entreprise BERILLON de Maligny sera retenue. En juin 1862, juste avant le début des travaux,, le Conseil décide de changer l'emplacement initial car celui-ci présente des risques d'inondation en cas de fortes pluies.

En revanche le site retenu, en bas de la rue Adeline offre l'avantage de se situer à côté du ruisseau et non pardessus comme le prévoyait le premier projet.

Mais les travaux de fouilles s'avèrent plus importants que prévu dans le devis,, un surplus de terrassement sera facturé, et la terre sera évacuée chez.. le maire qui habite à 500m du chantier...aux frais du contribuable !

Plainte sera déposée, l'architecte MATIVES nommé pour constater les faits, ,mais aucun document ne renseigne sur la suite de cette affaire.

La facture définitive se montera à 2 201, 44 F. (soit environ 8 000 €).

Le lavoir sera officiellement réceptionné le 19 février 1866 par Jean Louis HOURCADE, maire en exercice.

Le lavoir est du type dit « à impluvium » c'est-à-dire que son bassin recueille les eaux de pluie par l'intermédiaire de ses pans de toit à pente inversée.



Après les travaux



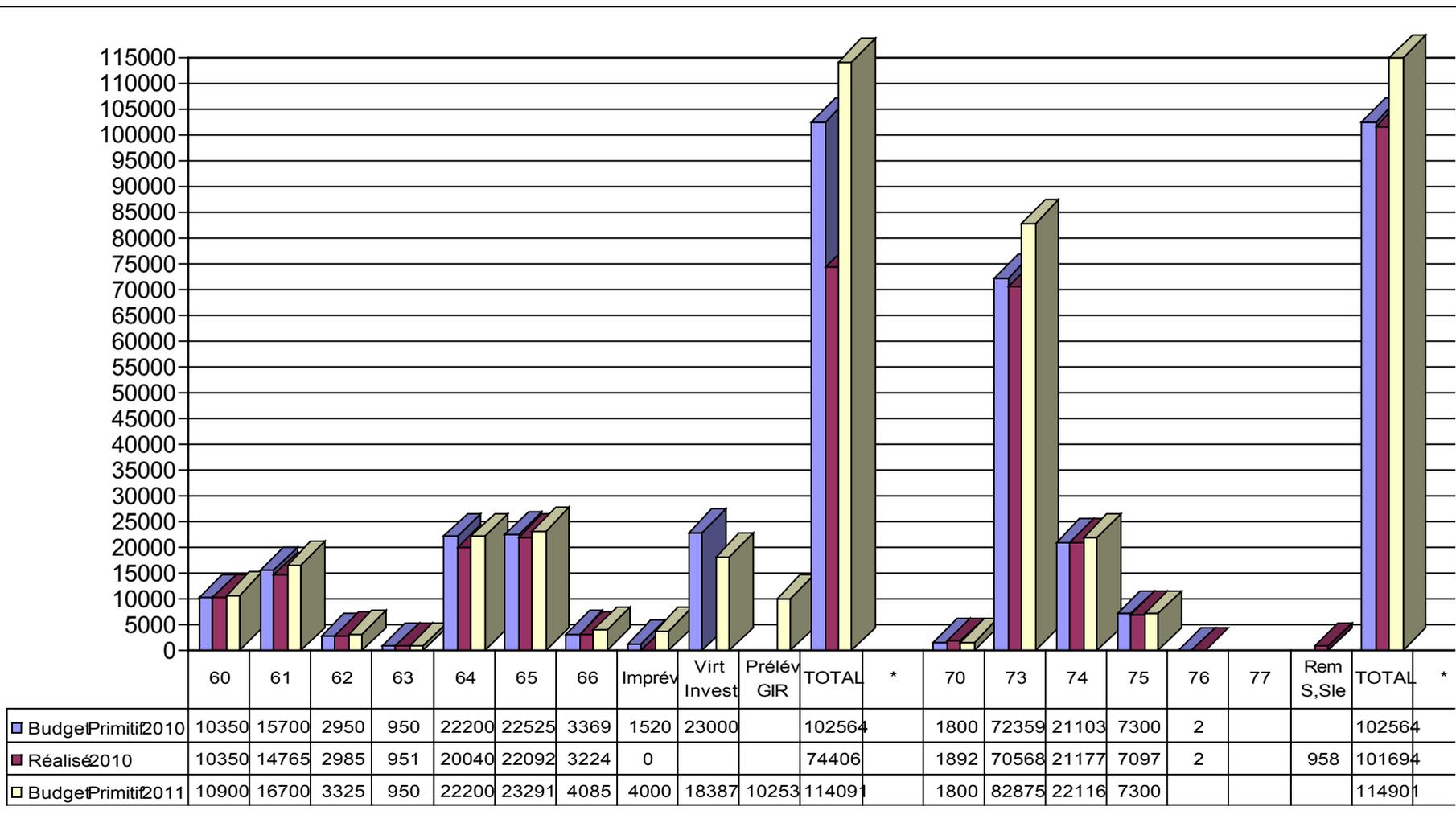
Avant travaux



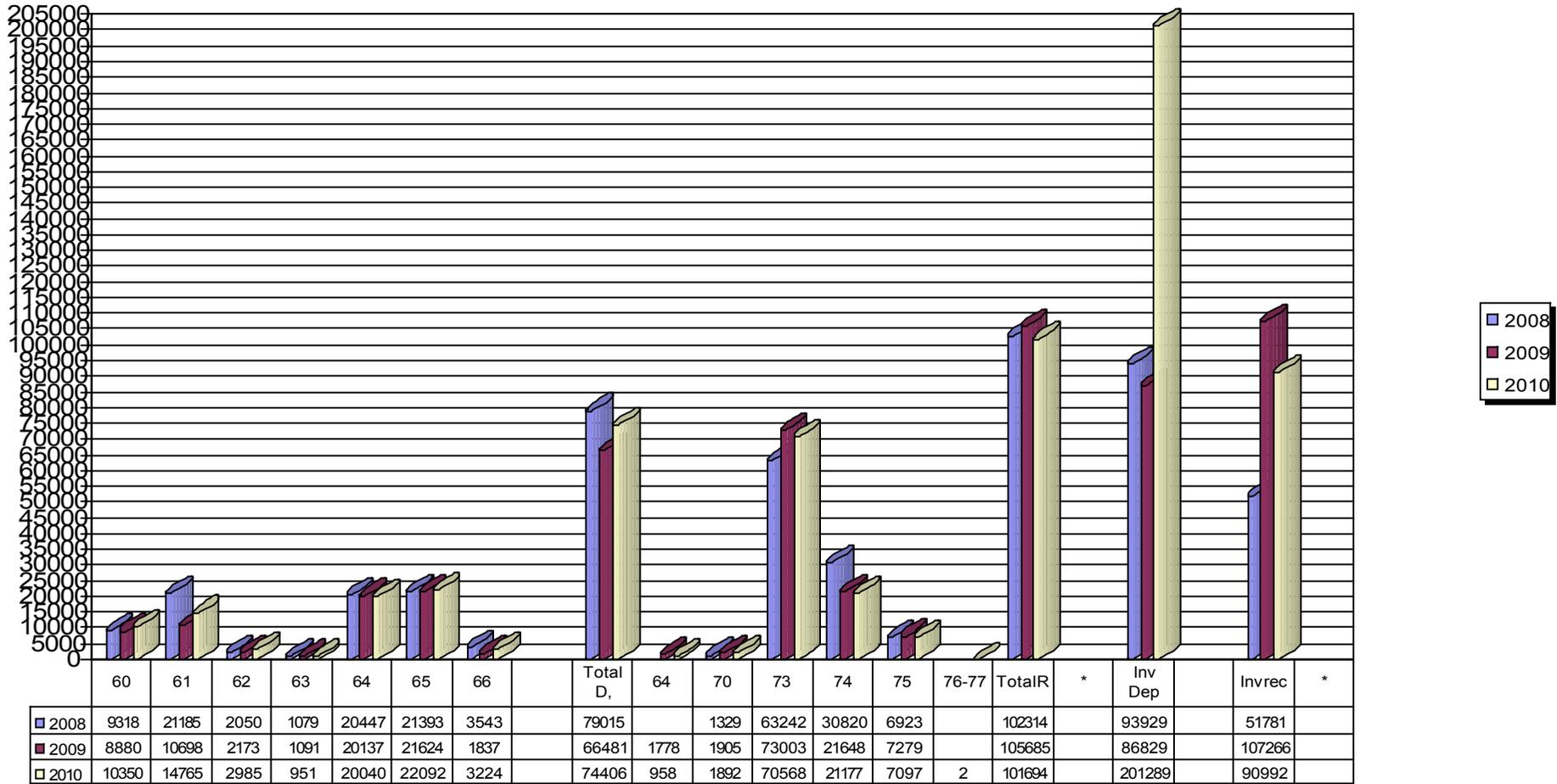
Le pont des Champs Mercier

BUDGETS 2010/2011

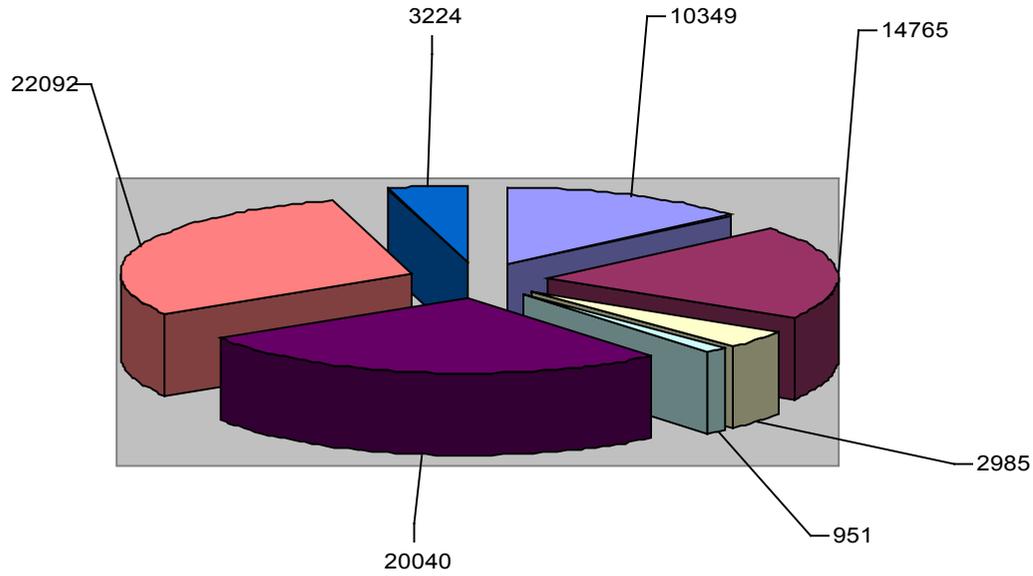
FONCTIONNEMENT



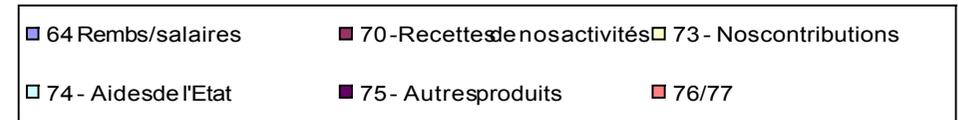
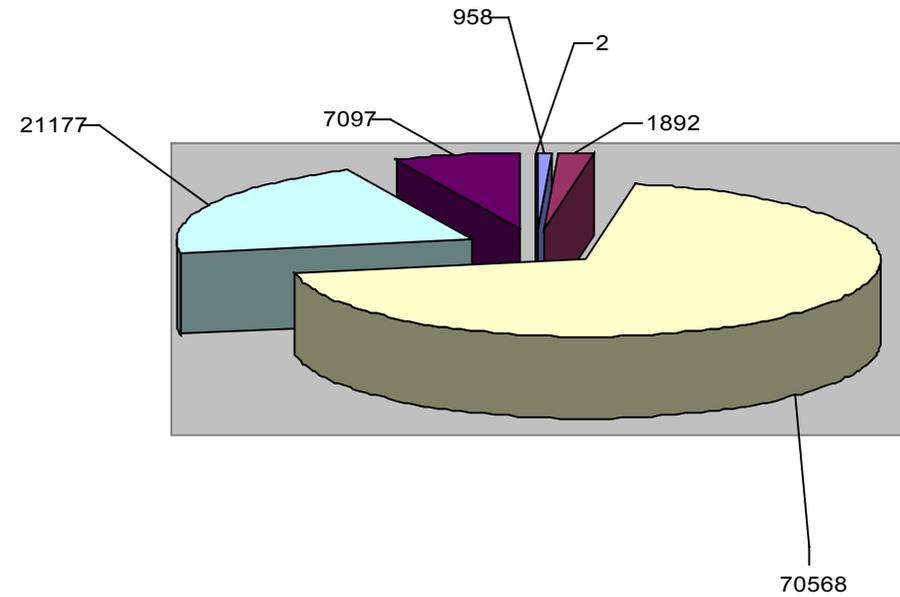
EVOLUTION DEPENSES-RECETS



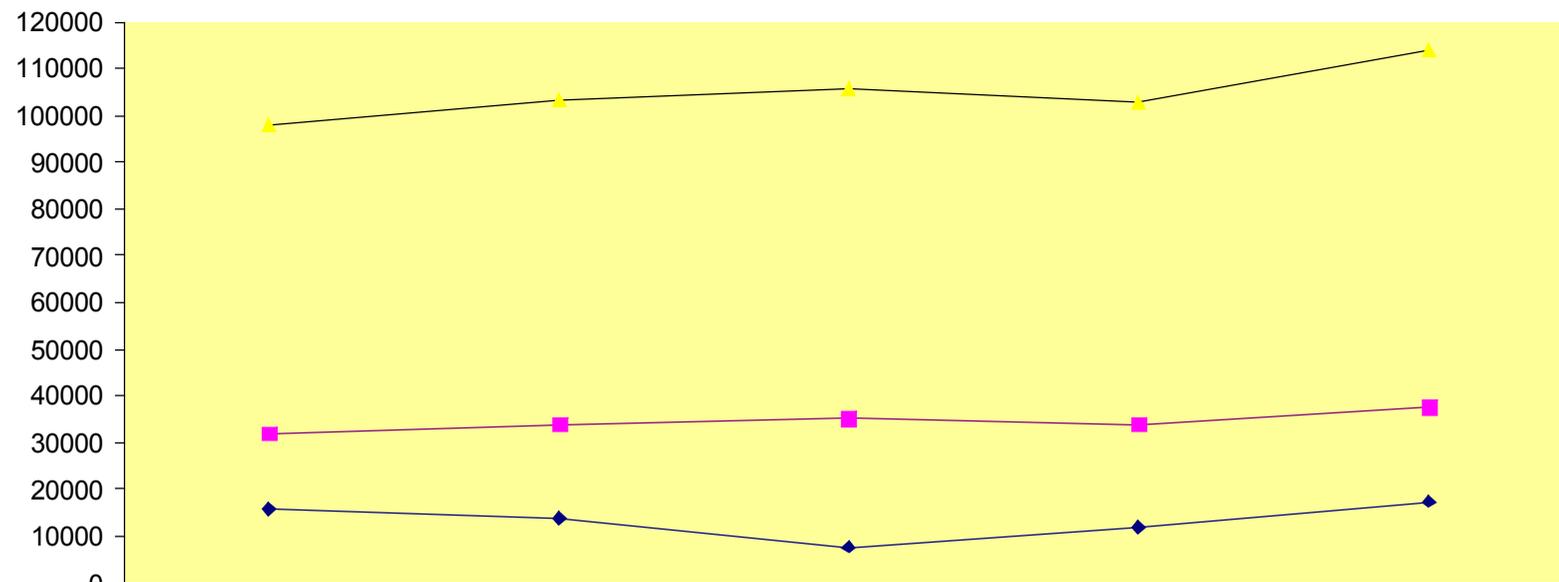
DEPENSES2010



RECETTES2010



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE



	REALISE 2007	REALISE 2008	REALISE 2009	REALISE 2010	BUDGET 2011
—◆— REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	15717	14111	7801	11794	17494
—■— ENDETTEMENT MAXI AUTORISE	32000	34000	35000	34000	37700
—▲— RECETTES	97786	103338	105685	102564	114091

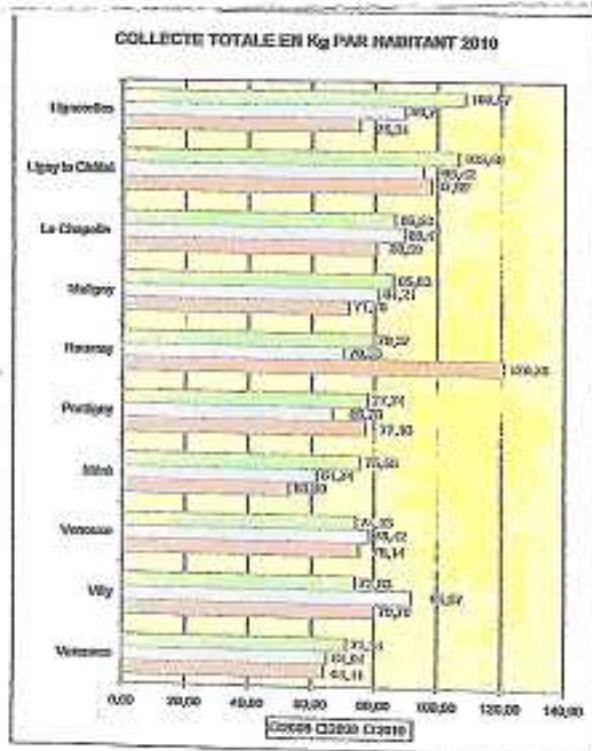
Dépenses d'investissement 2011

Art.	Désignation	TOTAL BP	Réalisé	RAR 2010	Proposition	TOTAL
001	déficit d'investissement				89672,00	89672,00
1641	Emprunt en euros	8950	8 944,69	0,00	13709,00	13709,00
165	Dépôt et cautionnements reçu	700	0,00		400,00	400,00
16		9 650	8 944,69	0,00	14109,00	14109,00
2118	Acquisition					
21311	Constructions Hôtel de ville	38 207	10 482,04	27724,96	10000,00	37725,00
21318	Autres bâtiments publics	178 042	170 425,17	7616,83	3083,00	10700,00
2138	Autres constructions (Forey)	0	807,30			0,00
2151	Réseaux de voirie (Barbier+ent)	47 550	7 809,88	39160,00	26739,00	65899,00
21532	Réseaux assainissement	0	0,00			0,00
21538	Réseau électrification	1 050	1 052,48			0,00
21568	Autres matériels et outillages	1000			1000,00	1000,00
2158		0				0,00
2184	Mobilier	2000	1 767,51		1000,00	1000,00
21		277 499	192 344,38	74501,79	41822,00	116324,00
	TOTAL DEPENSES		201 289,07	74501,79	145603,00	220105,00

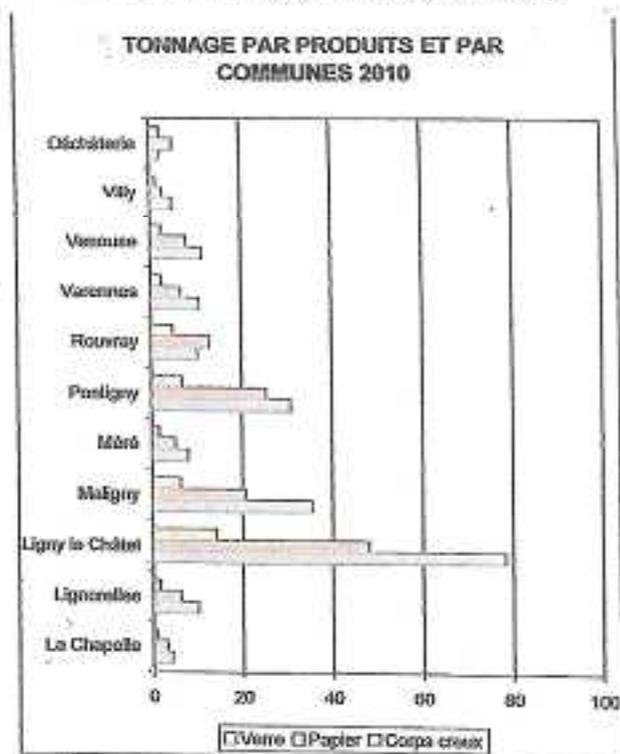
Recettes d'investissement 2011

CHAP/A	Désignation	TOTAL	Réalisé	RAR	Propo 2011	Total
002	excédent d'investissement	20625,00	20625,00		0	
10222	FCTVA	6 200,00	6 000,00	0,00	30000,00	30000,00
10251	don et leg en capital					
1068	excédent de fonctionnement	39 204,00	0,00	0,00	67713,00	67713,00
10	TOTAL	45 404,00	6 000,00	0,00	97713,00	97713,00
1328	LEROUX		0,00			0,00
1321	Etat et établissement nationaux					0,00
1322	Région	12 750,00			12750,00	12 750,00
1323	Département	45 800,00	13 595,00	32 205,00	10642,00	42 847,00
1328	Ministère	0,00	8 000,00			0,00
1341	DGE	50 910,00	13 397,10	37 511,00		37 511,00
	Contrat de canton	10 347,00			10347,00	10 347,00
13	TOTAL	119 807,00	34 992,10	69 716,00	33739,00	103 455,00
021		23 000,00				18387,00
1641	emprunt	67 151,00	50 000,00			
165	caution	700,00	0,00	0,00	400,00	400,00
16	TOTAL	67 851,00	50 000,00	0,00	400,00	400,00
024					150,00	150,00
	TOTAL RECETTES	276 687,00	111 617,10	69 716,00	132002,00	220 105,00

STATISTIQUES DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET APPORTS VOLONTAIRES EN 2010



ÉVOLUTION DU TRI EN APPORT VOLONTAIRE DEPUIS 2003



Coup de projecteur

Dans notre modeste village de 110 âmes, outre les vigneron, on dénombre deux artisans ; le paysagiste bien connu, Patrick VAILLANT, installé depuis 2005, et depuis le 1^{er} avril 2010, Isabelle MONNIER, couturière, qui tient son atelier au 10 rue de la Génillotte.

Originnaire d'Irancy, Isabelle est restée fidèle au vignoble, puisqu'elle a choisi Villy comme lieu de résidence depuis onze ans, ayant entre autres diverses activités professionnelles, travaillé dans un chai d'une commune voisine.

Suite à un accident du travail, Isabelle entame un cursus de formation qui lui permettra, dans le cadre du statut de travailleur handicapé, de renouer avec sa passion première, celle qui date de son adolescence : la couture et la confection, qui ne se limite pas aux matières textiles.

Baptisé « *Au fil du Serein* », l'atelier est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h 30 Pour les personnes qui le souhaitent, et dans un rayon de 15 km, des déplacements à domicile sont possibles entre 12h et 13h 30 et après 17h 30. Pour ce type de prestations, il est recommandé de téléphoner.

Au fil du Serein, on exécute tous types de travaux pour les particuliers, mais aussi pour les professionnels (restaurants, maisons de retraite, etc...) :

- Retouches
- Confection de vêtements sur mesure
- Confection de nappes, rideaux, serviettes,
- Divers travaux à la demande sur différentes matières et supports.

Pour tous renseignements complémentaires,, les coordonnées sont les suivantes :

03 86 98 08 93

Aufilduserein89800@orange.fr

Le meilleur accueil vous y sera réservé



Exemples de réalisations

PLUVIOMETRIE à VILLY
En millimètres

MOIS	2011	2010	
JANVIER	31	56	- 22
FEVRIER	23	82	- 59
MARS	49	57	- 8
AVRIL	12	26	-14
MAI	43	56	-13
JUIN	91	59	32
JUILLET	62	37	25
AOUT	95	97	-2
SEPTEMBRE	23.5	105	-81.5
OCTOBRE	50	46	4
NOVEMBRE	29.50	85	-55.5
DECEMBRE *	71	146	-75
TOTAL	583	852	-269

** du 1^{er} au 12 Décembre 2011*

